

<https://enseignants.se-unsa.org/Je-suis-paye-e-par-un-lycee-mutualisateur-ai-je-bien-ete-paye-e>



Je suis payé-e par un lycée mutualisateur : ai-je bien été payé-e ?

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : vendredi 27 mars 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Je suis payé-e par un lycée mutualisateur : ai-je bien été payé-e ?

Une partie des AED, AESH, enseignants-CPE-PsyEN contractuels est recrutée et payée par un lycée mutualisateur, et non directement par les services de paiement des rectorats.

L'opération de versement des salaires de mars pourrait être compliquée par le confinement et le télétravail qui en découle.

Dès le début de l'annonce des mesures liées au confinement, le SE-Unsa a alerté le ministère sur ce risque qui a déclaré prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le versement des salaires de tous les agents soit effectué. Selon les banques, votre salaire peut apparaître sur votre compte plusieurs jours après son déclenchement, soit jusqu'au mercredi 1er avril au plus tard.

Le SE-Unsa est à vos côtés. Nous vous invitons donc à nous signaler toute difficulté rencontrée dans le versement de votre salaire de mars à l'aide du formulaire ci-dessous.

Ce formulaire est désormais fermé